

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 17 JANVIER

## LA FORCE PRIME LE DROIT

Nous ne pouvons rien contre l'acte brutal que vient d'accomplir l'Angleterre à l'égard du Portugal, mais nous pouvons au moins le flétrir et nous nous reprocherions d'y manquer. C'est un des plus odieux abus de la force qui se soient jamais vus. C'est un fait de plus à ajouter à la liste fort longue des perfidies et des traîtrises qui ont fait de la foi d'Albion le pendant de l'antique « fides punica ».

Cet ultimatum est deux fois condamnable. On sait, en effet, qu'il a été lancé avant que les négociations aient été terminées, à un moment où l'Angleterre n'avait pas encore reçu les dernières propositions du Portugal.

Dès que ses intérêts sont en jeu, la Grande-Bretagne ne raisonne plus et elle foule aux pieds la justice et le droit avec un mépris que les nations européennes trouvent parfait, mais qui doit soulever les protestations de toutes les consciences honnêtes.

Pourquoi serait-il permis à une nation puissante de se moquer des justes réclamations d'un peuple moins fort, plus qu'il ne l'est à un particulier de se faire justice lui-même et de tomber à bras raccourcis sur un rival ou un voisin gênant ?

Le spectacle de cette lutte disproportionnée est faite pour révolter. Et nous comprenons l'indignation de la population de Lisbonne.

Le gouvernement a jugé qu'il ne pouvait faire autrement que de céder. Déjà les flottes anglaises étaient réunies dans la baie de Delagoa, à Saint-Vincent et au Cap-Vert, prêtes, sans doute, à bombarder les possessions portugaises.

L'Europe assiste en silence à cette odieuse violation de droit international. Il est même étonnant de voir combien les traités et les contrats pèsent peu aux nations quand il leur plaît de les violer.

L'article 14 de l'acte de la conférence de Berlin porte qu'en cas de conflit les puissances signataires s'engagent à soumettre leur différend à l'arbitrage des autres puissances.

L'Angleterre s'est souciee de cet engagement comme d'une feuille de papier sans valeur, et elle a déclaré au Portugal que si celui-ci ne lui abandonnait pas les terrains contestés en Afrique et ne rappelait pas le major Serpa-Pinto, c'était la guerre.

Ce qui prouve une fois de plus que le droit international n'existe pas, ou plutôt n'existe plus.

Si la France avait eu encore l'influence que la Monarchie lui donnait autrefois, elle aurait pu d'un mot apaiser le débat. Mais son prestige a disparu et l'Europe est soumise à la férule de M. de Bismarck, qui a pris lui-même pour règle l'axiome barbare : La force prime le droit.

Il existe pourtant une justice pour les nations comme pour les individus. Et comme les peuples n'ont pas la vie future pour expier leurs fautes ou leurs torts, la raison enseigne qu'ils doivent les expier en ce monde.

L'Angleterre pourrait bien se souvenir un jour de cette vérité et expier cruellement l'acte odieux qu'elle vient de commettre. Le ciel de la première puissance coloniale du monde est assez chargé de nuages, en Hindoustan et au Canada notamment, pour faire prévoir des tempêtes prochaines.

BARTH. POCQUET.

Demain samedi paraîtra, sous le titre *Récits de campagnes de M<sup>re</sup> le duc d'Orléans, 1833-1844, publiés par ses fils, le Comte de Paris et le duc de Chartres*, un livre qui intéressera au plus haut degré tous les Français, car il traite de leur histoire, de leur armée, de leurs conquêtes, de tous les sujets qui occupent si légitimement leur patriotisme. Ces récits sont accompagnés d'une préface de Monseigneur le duc de Chartres, qui se termine par ces mots si pleins de respect filial et d'amour de la patrie française :

« Ces pages qui n'ont jamais été écrites pour être publiées, font voir assez quels mobiles ont dirigé toute la vie militaire de notre père : le sentiment de l'honneur et le respect du devoir. On y sentira, croyons-nous, le souffle d'une noble ambition, d'un ardent amour de la grandeur de la France, et tous ceux qui liront les adieux du duc d'Orléans à sa division (Alger, 1839), comprendront qu'il fut justement fier de commander à de tels hommes et de servir une pareille patrie. »

» ROBERT D'ORLÉANS. »

## INFORMATIONS

Les nouvellistes sont aux abois. Le ministère garde un mutisme absolu ; les députés persistent à faire fausse rentrée ; aucune commission ; aucune réunion de groupes.

Un instant le bruit avait couru que la Droite devait se réunir pour examiner l'opportunité des interpellations déposées et décider de la conduite à tenir. Cette rumeur ne reposait sur aucun fondement.

On s'est entretenu longuement de la situation ministérielle. Les débats sur la politique générale du cabinet pourraient, disait-on, donner lieu à quelque incident, voire même à une crise ministérielle. Et cela parce que le désaccord persiste entre les membres du cabinet sur l'attitude à prendre.

Mais pourrait-on sérieusement attacher quelque créance à ces racontars ? La situation, à notre avis, est fort simple : la majorité manque absolument de cohésion et de direction ; le ministère n'a pas eu l'énergie de prendre une résolution définitive, d'arrêter un plan législatif, un programme de gouvernement. Alors il en résulte que l'hésitation, l'indécision régissent dans le Parlement et dans le cabinet. Combien de temps cela durera-t-il ? Tout dépend de l'attitude que prendra le ministère Tirard.

## NOUVEL EMPRUNT

La nouvelle que le ministre des finances était résolu à déposer une demande en autorisation d'émission de Bons du Trésor pour douze cents millions se confirme. On se demande pourquoi cet emprunt déguisé. Ne vaudrait-il pas mieux

consolider la dette flottante par un emprunt avéré ? Tôt ou tard, le gouvernement de la République devra se résigner à cette solution.

## NOUVEAU SOUS-SECRETARIAT

On a confirmé la résolution prise par le cabinet de placer à la direction des postes et télégraphes un sous-secrétaire d'Etat. L'expérience faite par la direction du conseiller d'Etat M. Coulon, à démontré, paraît-il, péremptoirement que le ministre des finances ne pouvait surveiller l'administration des postes et télégraphes, et qu'il était préférable d'en confier la direction et la responsabilité à un député. Cela ne fait-il point, en outre, un élément de plus en faveur de l'action ministérielle ?

## LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Un certain nombre de députés de la Droite viennent de soumettre à la Chambre un projet de résolution qui ne sera d'ailleurs certainement pas voté, mais qui mériterait bien de l'être, parce qu'il atténuerait dans une large mesure le caractère scandaleux de certaines invalidations. Il s'agirait de soustraire les élections contestées, comme on a cherché à le faire dans divers pays étrangers, aux hasards et aux entraînements des discussions politiques. Il est clair qu'en exigeant, pour l'invalidation d'une élection, la majorité des deux tiers des votants, les questions de parti auraient moins d'influence dans des débats où elles ne devraient pas trouver place, et que l'autorité des jugements de la Chambre, en matière si délicate, se trouverait très heureusement accrue. C'est dans ce sens qu'on propose à la Chambre de modifier son règlement. Mais, comme une telle pratique diminuerait le nombre des invalidations, il est, nous le répétons, fort vraisemblable qu'il se rencontre sur les bancs de la gauche une majorité pour l'adopter.

## SPULLER ET BISMARCK

D'après certains bruits, qui paraissent sérieux, M. Spuller poursuivrait à fond sa campagne diplomatique, nouvelle manière.

On assure qu'il a chargé M. Herbet, ambassadeur de la République à Berlin, de lui préparer une entrevue avec M. de Bismarck.

Prétex : le renouvellement des traités de commerce.

Motif : inconnu.

## LE COMMERCE DES CERCLES ET LES OUVRIERS CERCLIERS

Dans l'exposé des motifs d'une proposition tendant à l'établissement d'un droit à percevoir à la frontière sur les cercles en bois provenant de l'étranger, nous trouvons ce renseignement caractéristique :

Il y a quelques années, dans le Pas-de-Calais, les cercles étaient payés suivant leur grandeur de 49 à 37 francs le mille. Les ouvriers cercliers gagnaient 2 à 3 francs par jour ; ils pouvaient nourrir leur famille.

Actuellement, depuis l'arrivée en franchise des cercles de Hollande, Belgique, Suède, Norvège, les prix ont été avilis et sont tombés à 23, 18 et 15 francs pour les trois catégories

citées plus haut. Les marchands ont dû ou réduire ou cesser la fabrication ; les ouvriers sont sans travail ou gagnent à peine 4 franc à 4 fr. 50 par jour, c'est-à-dire une somme insuffisante pour assurer leur existence. Ces ouvriers ne sont assurément pas dans une situation exceptionnelle et leur modeste industrie n'est pas la seule qui ait à souffrir des conséquences des traités de commerce.

Dom Pedro, les princes et leur suite sont arrivés hier matin à Marseille.

Le consul du Brésil a salué l'Empereur à son départ.

On mande de Sedan, 16 janvier :

« Le colonel Lebel a été pris hier d'un accès de fièvre chaude et a sauté en bas de son lit. »

« Dans la soirée, l'affection pneumonique semblait enrayée par suite du dégagement des poumons ; mais l'affection du cœur laisse toujours de grandes inquiétudes. »

« Trois médecins soignent le malade. Les visiteurs ne cessent d'affluer chez le colonel, place Turenne. »

« En ville, on s'inquiète toujours des nouvelles, qui produisent une triste impression sur la population. »

## L'ENCYCLIQUE

L'Univers a reçu la dépêche suivante de Rome, 13 janvier :

« La nouvelle encyclique du Pape vient de paraître. Elle porte pour titre : Des principaux devoirs des catholiques comme citoyens. »

« Dans cette lettre doctrinale, qui est très étendue, et ne pourra par cette raison être reproduite que par un nombre restreint de journaux, le Pape met en regard la patrie céleste et la patrie terrestre ; il dit que les catholiques, sans se désintéresser de la seconde, doivent se préoccuper surtout de la première. »

« Le Souverain Pontife spécifie quels sont les droits et les devoirs de l'Eglise et de l'Etat. »

« L'Eglise recommande toujours l'obéissance aux lois justes de l'Etat ; de la part de celui-ci, il devrait y avoir réciprocité. »

« Les catholiques ne peuvent ni ne doivent obéir aux lois injustes et contraires à l'Eglise ; et, dans ce cas, le fait, par eux, de ne pas obéir ne saurait être taxé de rébellion, car l'Eglise enseigne qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, quand les hommes commandent des choses contraires aux droits de Dieu. »

« L'Eglise ne peut pas s'inféoder à un gouvernement ou à un parti, puisqu'elle doit songer uniquement aux intérêts des âmes et aux droits de Dieu. »

« Développant cette idée, le Pape parle longuement de la guerre faite à l'Eglise par les gouvernements soumis à l'influence des sectes. Il dit que, pour repousser cette guerre, les catholiques doivent être unis, car leur désunion ou leur apathie rend plus audacieux leurs adversaires. »

« Dans cet ordre d'idées, le Pape reproche à

certain catholiques une certaine timidité qui les pousse à critiquer l'action de l'Eglise et du Pape, à certains autres une certaine témérité qui les pousse à des actes de zèle intempestif.

» Finalement le Souverain Pontife recommande l'union des fidèles avec les évêques dont l'autorité doit toujours être respectée et dont la conduite et les doctrines relèvent seulement du Chef de l'Eglise. »

## ÉTRANGER

**ESPAGNE.** — Alphonse XIII reprend peu à peu des forces, supporte bien les aliments et n'est plus agité. Les derniers bulletins médicaux portent que les symptômes d'amélioration s'accroissent. S'il ne survient aucune complication, Alphonse XIII entrera bientôt en convalescence.

**PORTUGAL.** — Les républicains se remuent en Portugal. Ils voudraient profiter des troubles occasionnés par l'acte violent des Anglais ; mais le gouvernement sera probablement assez vigilant pour mettre obstacle à leurs tentatives.

Partout dans le royaume, on est très excité contre la perfide Albion.

A Coïmbre on a brûlé le drapeau anglais. Comment cela finira-t-il ?

### SIGNE DE GUERRE

Les généraux Cialdini, Pianelli et Ricotti ont été chargés d'élaborer un nouveau projet de mobilisation italienne contre la France.

L'*Esercito italiano* dit que la commission supérieure des généraux s'est réunie mardi pour la première fois, sous la présidence du général Cialdini, pour former le cadre des commandements de corps d'armée en cas de guerre.

On croit que ce travail durera de cinq à six jours.

Le gouvernement pousse toujours activement les préparatifs de guerre en Italie.

### SIGNE DE PAIX

D'après une lettre parisienne de la *Correspondance politique*, c'est l'insuccès du dernier emprunt italien qui a décidé M. Crispi à une modification dans sa politique économique.

L'Italie cherche à cesser toute guerre avec la France sur ce terrain, afin de préparer les voies à un emprunt de liquidation.

Mais il paraît qu'il s'agit d'un milliard.

Une pareille opération ne peut réussir sans le concours de la Bourse de Paris.

Il est vraisemblable que MM. les banquiers de Paris et les capitalistes français y regar-

deront à deux fois avant d'aventurer une pareille somme dans le gouffre italien. Nous pensons même qu'ils finiront par y renoncer.

Pour se faire la main, M. Crispi va emprunter cent millions aux Allemands et aux Anglais, afin de constituer un crédit foncier.

Encore un placement à éviter.

On peut croire que cette tentative est un signe de paix.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 janvier 1890.

Le marché est lourd surtout en ce qui concerne les rentes françaises. Le 3 0/0 revient à 87.47 ; le 4 1/2 0/0 se tient à 106.70.

Aucune modification sur le Crédit Foncier qui est à 1,305, en bonnes demandes. Les obligations foncières et communales ont conservé l'animation des séances précédentes.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'inscrit à 808.75. La Banque Nationale du Brésil s'est échangée à 645.

On demande la Société Générale à 466.25, le Crédit Lyonnais à 711.25. La Société de Dépôts et Comptes Courants est à 600.

Le 10 janvier a eu lieu à la Société des Immeubles de France le tirage des obligations foncières.

Les numéros sortis à ce tirage sont remboursables à 4,000 fr. à partir du 10 février prochain.

456 — 4,554 — 21,618 — 24,468 — 31,092 — 33,972 — 35,966 — 37,150 — 41,580 — 45,404 — 75,407 — 77,242 — 83,335 — 83,810 — 84,072 — 85,173 — 89,748 — 92,309 — 95,409 — 105,676 — 109,615 — 109,854 — 112,445 — 114,383 — 114,397 — 117,515 — 116,873 — 140,524.

Le prochain tirage aura lieu le 10 avril 1890.

Le 3 0/0 Portugais est tenu à 63. La constitution du nouveau ministère est bien accueillie par le marché.

Le Panama cote 76.25. Le Gaz de Madrid s'est négocié de 462.50 à 463.75, avec des achats suivis pour compte de portefeuilles.

La Galicie s'est avancée de 23.75 à 24.

L'obligation des Chemins Economiques cote 396.

## NOUVELLES MILITAIRES

Les engagements volontaires pour le corps des équipages de la flotte seront ouverts en 1890 dans les cinq ports seulement et pendant les périodes suivantes :

Pour les mécaniciens, maîtres d'hôtel et cuisiniers, jusqu'à ce que les ports aient complété leur contingent (les engagements pour ces spécialités sont déjà ouverts);

Pour les fourriers, infirmiers, tambours et clairons, dans la dernière quinzaine de chaque trimestre ;

Pour les charpentiers, voiliers, tonneliers et musiciens, du 1<sup>er</sup> au 28 février inclus ;

Pour le contingent spécial d'engagés à long terme, âgés de 16 à 18 ans, du 15 janvier au 1<sup>er</sup> mars ;

Pour les tailleurs d'habit, en permanence ;

pour les cordonniers, au fur et à mesure des vacances.

Le nombre d'engagements à recevoir est fixé par port pour chaque spécialité.

### CHANGEMENTS DE GARNISON

On dit que la 3<sup>e</sup> brigade de cuirassiers quittera Paris à l'automne.

Si des manœuvres de cavalerie ont lieu au camp de Chalons, la brigade commandée par le général Dubesme y prendra part avant d'aller occuper ses nouveaux casernes dans la Marne et les Ardennes.

La 3<sup>e</sup> brigade de cuirassiers, 5<sup>e</sup> régiment à Versailles et 6<sup>e</sup> régiment à Paris, permutera avec la 5<sup>e</sup> brigade de cuirassiers (7<sup>e</sup> régiment à Sainte-Menehould et 10<sup>e</sup> régiment à Vouziers, dépôt au camp de Châlons).

Le renouvellement de la 1<sup>re</sup> division de cavalerie sera complet après ce mouvement.

La 2<sup>e</sup> brigade de chasseurs est arrivée à Saint-Germain et à Rambouillet en 1887 ; la 5<sup>e</sup> brigade de dragons occupe depuis l'automne dernier les casernes du quai d'Orsay. La 3<sup>e</sup> brigade de cuirassiers était à Paris depuis 1886.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'ouest

### LES PROPRIÉTÉS BATIES

Les journaux ministériels mènent grand tapage au sujet de l'opération de recensement des propriétés bâties et du relèvement du produit des impôts qui doit en être la conséquence. Un journal de province, *l'Echo de la Somme*, a reçu à ce sujet d'un de ses abonnés une lettre dont nous croyons utile de reproduire les principaux passages, parce qu'ils montrent bien d'une part dans quelles conditions s'est faite l'opération, et d'autre part comment le prétendu relèvement qu'on annonce n'est en réalité qu'un impôt nouveau et excessif venant accabler les propriétaires ruraux déjà si surchargés.

L'auteur de la lettre dit d'abord :

« On espère, bien entendu, trouver dans le revenu assigné à ce que l'on appelle « les maisons hors classe » une plus-value considérable qui ne frappera pas les propriétés des ouvriers et des petits cultivateurs. Est-ce bien certain ?

» Dans beaucoup de communes rurales, trois ou quatre maisons, de chétive apparence, sont louées à des indigents. Il y a un bail ; voilà une base pour le travail d'évaluation.

» Eh bien ! j'en appelle à ceux qui connaissent les mœurs et usages de la campagne, ces

baux donnent-ils la valeur locative réelle ? Nullement !

» Certaines familles, que l'on pourrait appeler les *Bohémien de l'intérieur*, pourchassées de village en village, sont toujours à la recherche d'un gîte. L'accord est bientôt fait. Le propriétaire sait qu'il ne sera pas payé annuellement ; le locataire a la ferme intention de rien donner après sa possession.

» On fixe donc un prix relativement élevé. La première année est payée comptant ; et c'est tout, jusqu'au jour où l'on quittera la chaumière, par suite de fin de bail, ou pour toute autre cause. Je suis certain que ces malheureux baux ont eu une fâcheuse influence sur l'évaluation donnée dans la plupart des communes aux maisons des ouvriers et des petits fermiers.

» Ces pauvres gens verront encore, de ce chef, une augmentation sensible au total qui s'allonge d'année en année sur le terrible bordereau.

» Revenons aux habitations hors classe. Ce sont elles surtout que le législateur du 8 août 1885 se propose d'atteindre ; encore aurait-il fallu que le travail fût fait avec équité et juste proportion. Mais comment voulez-vous qu'il en soit ainsi ? Les châteaux et les maisons bourgeoises sont généralement occupés par leur propriétaire ; bien peu sont loués. On ne pourra donc leur donner qu'une valeur fictive.

» Si ce travail avait pu être confié dans chaque département à une seule personne, je convrais qu'il y eût une certaine proportionnalité dans la valeur vraie ou fausse attribuée aux maisons hors classe, mais cette tâche énorme, il faut bien l'avouer, a dû être remplie par 14 ou 15 agents qui n'avaient aucune base fixe, aucun point de repère. Obtenir une égalité, si désirable cependant, était chose impossible. Et il ne pouvait en être autrement en employant les moyens défectueux avec lesquels on a procédé. »

Après avoir cité quelques exemples tout à fait caractéristiques, l'auteur de la lettre ajoute :

« Voyons maintenant comment s'exécute le travail ? Les autorités locales sont à peine consultées, les répartiteurs pas plus. Quelques maires ont refusé de signer le nouvel état d'évaluations, en seront-ils plus avancés ! Je crois que non, sous ce gouvernement autoritaire mille fois plus autoritaire que l'Empire au lendemain du 2 décembre.

» Bref, le contrôleur compte le nombre des pièces de la « maison hors classe », multiplie la longueur par la largeur de la construction, et établit ainsi son prix de location. Il ne s'embarrasse nullement du plus ou moins d'ornementation de l'immeuble, il ne s'inquiète pas de savoir s'il est situé auprès d'une gare ou au milieu des terres, sans facilité de communica-

## LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Mais, cette fois, il n'y avait pas caprice chez la belle Écossaise. Elle prit sérieusement goût à la vie austère de l'antique demeure. Elle y arriva par un soir assez terne : vent aigre, ciel gris, qui mettait un dôme de plomb sur le domaine seigneurial des Mac-Bayle. C'était un énorme amas de tours rondes, de clochetons aigus, de tourelles en poivrières, et de plates-formes à hautes balustrades, où, jadis, les highlanders faisaient sentinelle, en épiant la plaine et la montagne. Tout le ban et l'arrière-ban des tenanciers avaient été convoqués pour recevoir le maître, et Margaret, suivant de près son père, dut franchir une double haie de montagnards aux jambes nues, aux jupons courts, à la petite toque sur les chevelures rousses ou blondes.

Et, tandis qu'elle s'avavançait svelte et gracieuse, c'était un concert de hurrahs comme savent les lancer les gosiers écossais. Puis,

dans l'immense hall, éclairé par un énorme lustre et par de gigantesques candélabres, il fallut prendre place devant un repas homérique, dont les coqs de bruyère, les gelinottes et les cuissots de chevreuil faisaient les principaux frais. Barbara Morrledge ne se sentait pas de joie.

— Oh ! son cher Ecosse... son cher Ecosse, tant aimée !... C'était un *capital comfort* !

Tour à tour, elle regardait le grand orgue qui meublait le fond du hall, et toute la lignée de tableaux où les Mac-Bayle, hauts de cinq pieds, bardés, cuirassés, l'écharpe sur l'épaule, le poignard à la ceinture, la toque à aigrette de héron sur la tête, semblaient monter la garde.

Margaret passa tout l'hiver au vieux castel. Les sommes énormes, habituellement consacrées aux voyages, à la parure, aux ruineuses fantaisies, furent employées à mettre un peu de bonheur dans le clan écossais. Si la neige glaçait les montagnards, les bank-notes de miss Mac-Bayle faisaient gaiement flamber les bûches de chêne dans chacun des pauvres foyers. A Noël, chaque chaumière ent son arbre vert fleuri de bougies roses, orné de chauds vêtements.

Au printemps, une vaste construction s'éle-

vait à la lisière du parc. C'était une école et miss Mac-Bayle visitait les jeunes élèves, les interrogeait, leur distribuait des récompenses.

Et si Barbara Morrledge s'étonnait grandement de cette nouvelle manière d'être :

— Que voulez-vous ! disait-elle en souriant, l'année dernière j'étais tout au plaisir ; ce printemps je suis tout à la charité. Les goûts sont différents selon la nature des gens. Mon père reste en extase devant les écailles argentées d'un saumon ; vous, Morrledge, vous donnez un regard radieux aux *plum-puddings*. Eh bien, moi, j'aime à contempler l'expression du bonheur sur un visage humain. A chacun son attrait, et vive la liberté, quand elle est inoffensive et bonne !

Ainsi s'écoulèrent plusieurs mois. Sous l'influence de cette vie si pure, si charitable, peu à peu le chagrin de Margaret s'apaisait. Elle avait aimé trop soudainement le marquis de Trémour, pour que ce sentiment, tout d'imagination, eût une longue durée. Le plus souvent, ces flammes vives et non alimentées s'éteignaient comme un feu de paille, laissant peu de traces ; seulement un sol noirci, bientôt recouvert de plantes et de verts gazons.

Et à mesure que devenait moins vif le souve-

nir de Gaston, une autre image se dessinait nette et distincte dans l'esprit de miss Mac-Bayle. Cette image, qui représentait-elle ? Marc, à coup sûr ; Marc avec son mâle et fier visage, dont elle avait surpris le regard si triste, si désolé, au moment où elle quittait pour toujours Saint-Michel-en-Grève.

Ce regard tendre, affectueux, mais il avait été presque une révélation. Du pont du *White-Swan*, où elle se tenait, accoudée au bastingage, Margaret avait longtemps regardé la silhouette du jeune médecin se dessinant sur le sommet de Roch-ar-Laz. Aidée de sa jumelle d'ivoire, elle l'avait vu presque chanceler en portant la main à sa paupière humide... Lui aussi souffrait comme elle ; et tandis que Marc disait avec certitude : « Elle m'oubliera !... » Margaret répétait à deux reprises, très doucement, d'une voix très attendrie : *Pauvre Marc !... Pauvre Marc !...*

Miss Mac-Bayle pensait ainsi par une belle matinée printanière. Toby la précédait, et elle suivait un joli cours d'eau aux ondes mousses. Les lavandes et le thym gardaient encore la rosée matinale, et le lapin agile, errant entre les serpolets, faisait au loin ses tours.

Margaret se sentait envahie par le charme

tion avec la ville, circonstance bien importante cependant pour une location. »

Il résulte de ces observations que les résultats du travail qu'on vient de faire sont purement illusoire et ne feront qu'accroître l'inégalité existante en aggravant les charges de chaque contribuable.

#### DÉCORATION UNIVERSAIRE

M. Gilbert (Ambroise), sous-préfet de Loches, originaire de Saumur, vient d'être nommé officier d'académie.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages circulaires. — Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 95 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 70 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 60 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 45 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Anverslitz et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Le Journal de la Vienne reproduit la lettre de remerciements que M. Dupuytrem adresse aux électeurs de la 2<sup>e</sup> circonscription de Poitiers.

« Mes chers concitoyens,

» Vous avez remporté hier une nouvelle victoire sur ceux qui prétendaient violenter vos consciences. Vous avez prouvé encore une fois que, d'une fidélité inébranlable aux idées vraiment libérales, les électeurs de la 2<sup>e</sup> circonscription savaient toujours faire prévaloir leurs droits et respecter leurs décisions. Vous avez infligé une suprême leçon aux candidats qui, avant le scrutin, se réclamaient du suffrage universel, et refusent, après, de s'incliner devant son autorité souveraine.

» Je suis on ne peut plus fier d'être le représentant d'électeurs aussi indépendants et aussi fermes que vous. Votre confiance ne sera pas trompée, vous pouvez en être certains. Je n'ai — je vous l'ai dit — qu'une ambition : servir vos intérêts ; contribuer, dans la mesure de

mes forces, à la prospérité et à la grandeur de notre pays.

» Merci à vous tous qui, le 22 septembre et le 12 janvier, m'avez honoré de vos suffrages. Merci à tous les amis dont l'admirable dévouement a si fort contribué au succès de notre cause. Electeurs de la 2<sup>e</sup> circonscription, comptez sur moi.

» R. DUPUYTREM,

» Député de la 2<sup>e</sup> circonscription. »

#### ACCIDENT A M<sup>me</sup> CASTANET

On adresse de Bruxelles le récit suivant d'un accident survenu à M<sup>me</sup> Castanet, la femme de l'infortuné gymnaste-dompteur dont on n'a pas oublié la fin tragique à Angers :

Un lion et une hyène en sont venus aux prises lundi soir à la ménagerie Pezon. Le lion avait le flanc ouvert quand la dompteuse, M<sup>me</sup> Castanet, en costume de ville, pénétra dans la cage, armée d'une simple cravache, pour rétablir l'ordre. Mal lui en prit, car le lion affolé se jeta sur M<sup>me</sup> Castanet et lui laboura la cuisse à coups de griffes. La malheureuse tomba pendant le sang en abondance. Elle allait succomber lorsque des domestiques armés de fourches repoussèrent le lion et purent faire sortir la dompteuse.

#### L'IMPÔT SUR LES CERCLES

On sait qu'il est question de mettre un impôt sur les cercles ; cependant, il paraît que l'exécution des nouvelles mesures rencontrerait certaines difficultés sérieuses, aussi M. Rouvier, ministre des finances, va-t-il soumettre la question au conseil d'Etat qui se prononcera.

#### Modes d'hiver

Les perles ! Un torrent de perles ! Nous sommes inondés par les perles : voilà la nouvelle du jour. On en met partout : sur les robes, sur les chapeaux, sur les manteaux et jusque sur les souliers. Jamais les perles n'ont eu cette vogue, qui s'accroît chaque jour depuis le commencement de cet hiver. Tout en est criblé.

Les manteaux se garnissent toujours beaucoup avec des chinchillas, fourrure discutable au point de vue de l'effet. C'est très cher, voilà une raison ; ce n'est pas bien joli, en voilà une autre. Comme la raison du plus fort est toujours la meilleure, c'est l'argent qui triomphe et le chinchilla domine malgré son aspect grisâtre, blanchâtre, indécis et vraiment peu distingué, quoi qu'on se dise. L'astrakan se porte plus volontiers en jaquette, et s'emploie surtout pour les vêtements de deuil.

En matière de robe de bal, le tulle plissé très fin est la grande fureur du jour. On m'a montré l'autre jour une charmante robe de bal pour jeune fille, en tulle crème, plissée en surplus et décolletée en rond. Dans le bas de

la jupe, une garniture de rose mousseuse, de rose rose, le haut du corsage garni de même. Un diadème de rose mousseuse posé sur les cheveux complète cette toilette ravissante et très jeune.

Nous allons bientôt avoir à nous occuper des nouveautés printanières. On parle beaucoup de la mousseline et de la grenadine pour cet été. Les robes se feront en fourreau avec trains, disent les couturières, à qui la prédiction de l'avenir, en pareil cas, est, on en conviendra, bien facile, puisqu'elles sont maîtresses absolues de notre sort, et souveraines de la mode à venir.

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 18 janvier

MANON, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Meilhac et Philippe Gille, musique de Massenet.

Prochainement : *Surcouf*, opérette nouvelle ; *Don Juan et le Cid*, à l'étude.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

(13<sup>e</sup> Année)

DIMANCHE 19 Janvier 1890,

à 1 heure 1/2

#### 353<sup>e</sup> CONCERT POPULAIRE

12<sup>e</sup> de l'abonnement

AVEC LE CONCOURS DE

M. F. BLUMER, pianiste des concerts Pasdeloup et Lamoureux.

#### Programme.

1. Ouverture de *Léonore* (Beethoven).
2. Concerto en *mi bémol* (Lisz).
3. *Suite* (E. Grieg).
4. *Morceaux de piano* : A. Sonate pastorale (Scarlati) ; B. Gavotte (Bach-Saint-Saëns) ; C. Invocation du feu de la Walkirie (Wagner) ; D. Mazurka (Leschetitzki).
5. *Les Pêcheuses de Procida* (Raff).

#### Sur la recommandation de son médecin !

Besançon (Doubs), le 7 juillet 1889. — Depuis nombre d'années j'emploie avec succès vos Pilules Suisses, elles me guérissent des maux de tête, maux de cœur et étourdissements auxquels je suis sujette. Je veux toujours en avoir chez moi, c'est du reste la recommandation que mon médecin m'a faite. Je vous autorise et vous prie même de publier ma lettre.

(Sig. lég.) M<sup>me</sup> HÉLOÏSE, lingère, 53, r. Battant. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

#### Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud sédatifs des bronches.

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre les enrôlements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuses, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.

#### Prévenez le mal

Pour vous préserver de l'*Influenza* et des complications si graves qu'elle amène, nous ne saurions trop vous redire : faites un usage régulier des PILULES GICQUEL. Elles dégagé-

ront l'estomac et les intestins, et elles empêcheront les poumons de se congestionner.

#### POUR FORTIFIER

Les *enfants* et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le Rachahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (Se défier des contrefaçons.) Dépôts dans chaque ville.

#### SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épicier ; COMMON, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

#### Rhum Jamaïque de la maison Alvarez de Kingston

Fin... (le litre) 2 fr.  
Vieux... 2 fr. 80  
Très vieux... 3 fr.  
Très vieux supérieur... 3 fr. 50  
Choix qualité extra... 4 fr.

VERRE COMPRIS

Dépôt des Rhums Saint-James, Tomsk et Chamet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

de cette poétique nature. Elle s'assit au pied d'une roche mousseuse, prit Toby sur ses genoux, machinalement porta le nœud rose du bichon de l'oreille droite à l'oreille gauche, de la gauche à la droite, puis, renvoyant, d'un léger mouvement de main, son favori, elle demeura immobile, légèrement repliée sur elle-même.

Comme à travers l'espace les pensées savent se rejoindre, se comprendre ? On est seul, et l'on est deux... et l'on est trois... bientôt tout un groupe d'amis.

Margaret voyait au loin, très au loin, un navire de guerre, les voiles étendues. Deux officiers de marine causaient sur le pont. Le marquis de Trémour parlait de Germaine, et Marc de Réchan de miss Mac-Bayle.

— Pauvre Marc ! pensait l'Écossaise, comme il est fier dans sa pauvreté ! Il est parti pour les pays lointains, sans me dire une parole d'amour... Et moi j'ai été si cruelle ! La tendresse que je portais à l'autre m'avenglait ; je ne voyais rien des sentiments de ce jeune homme... mais je le comprends aujourd'hui... tout me revient à la mémoire... Que j'ai dû faire souffrir ce cœur désintéressé !

La pitié entraînait peu à peu dans l'âme de miss

Mac-Bayle ; et la pitié n'est bien souvent que le prélude d'un sentiment profond.

Brillante, colorée, douée presque de vie, était l'imagination de Margaret. Les tableaux s'y succédaient avec une vertigineuse rapidité. En un instant le navire avait fui ; et, maintenant, Margaret voyait son amie Germaine dans le petit pavillon, une miniature de villa, enclose d'une grille et d'un rideau de verdure, qu'elle avait louée non loin d'Auteuil.

Depuis leur brusque départ de Saint-Michel-en-Grève, M<sup>me</sup> Hermel et sa mère y abritaient leur vie. Elles aimaient le silence de cette calme retraite. Qu'il était bon de vivre là, paisiblement, laborieusement ! Germaine y accomplissait sans bruit son devoir et son œuvre. Elle ne se mettait jamais en scène, avait horreur de la réclame. Du fond de son ermitage, elle prêtait une oreille distraite aux applaudissements de la foule. Elle n'avait d'autre bonheur, après son travail, que celui de travailler encore ; aussi, le succès couronnait-il une telle constance. Le nom de la jeune fille artiste devenait bien connu. Les amateurs de peinture reconnaissaient, dans ses toiles, simplement signées « GERMAINE », un talent qui s'annonçait sobre, solide et sérieux. Elle avait des amis in-

connus, des admirateurs passionnés ; mais la grille de la villa n'en demeurait pas moins close. Un seul hôte y était admis : le travail. Et c'est l'ami qui surtout console. Lui, ne vient pas gai quand on est triste, mais grave, austère ; puis, par un charme qui lui est propre, bientôt il sait rendre des ailes à toute âme abattue.

Que de fois les passants virent Germaine, à travers la fenêtre fleurie de son atelier, le pinceau en main, le regard fixé sur son chevalet ! Elle apparaissait comme un tableau vivant, dans les festons d'un rosier de Bengale, dont les fleurs se mêlaient aux étoiles blanches d'une clématite. Peut-être était-elle encore plus jolie que par le passé. Son ovale s'était un peu allongé. Rien de plus intelligent que son front couronné de tresses brunes, de plus sympathique que son gracieux sourire. Un faible cercle bleuâtre qui estompait le dessous des yeux, et dont le sillon semblait accuser des larmes secrètes, était le seul mystère de ce jeune et charmant visage.

Sûzel le devinait, ce mystère. C'était, pour la pauvre femme, un perpétuel déchirement. Elle se sentait l'obstacle ; et, pour assurer le bonheur de sa fille, volontiers elle eût voulu dis-

paraître ; mais Germaine veillait, et comme elle l'avait déjà fait à Saint-Michel-en-Grève, elle se fût opposée à un départ ; puis chaque jour, de plus en plus, elle enveloppait sa mère de ces mille riens de tendresse qui, faciles à briser au premier aspect, ont pourtant une incomparable résistance. Durant les heures de travail, elles causaient affectueusement : Sûzel, l'esprit tout au ménage, tout aux petits détails ; Germaine, cherchant comme de chauds abris dans les souvenirs, se complaisant à se rappeler son enfance, et cette belle villa des Myrtes, où M<sup>me</sup> de Guérande l'avait tant chérie.

(A suivre.)

#### Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

LUNDI 20 janvier 1890

#### FATINITZA

Opérette en 3 actes, paroles de F. Covelliers, musique de FRANZ DE SUPPÉ.

Au 1<sup>er</sup> acte, un camp retranché russe sur les bords du Danube gelé. Décor entièrement nouveau.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A Louer présentement**

**UNE PROPRIÉTÉ**

Au Vau-Longlois, commune de Bagneux,

Comprenant : maison d'habitation, servitudes, pressoir, clos de vigne, contenant environ 30 ares, le tout renfermé de murs avec arbres fruitiers et espaliers.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (4)

**A VENDRE OU A LOUER**

POUR LA SAINT-JEAN 1890

**MAISON**

Avec Jardin

Place du quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M. HÉGRON, qui l'occupe. (4045)

**A VENDRE**

**Une bonne Calèche**

ET

**UNE VOITURE A 4 ROUES**

Avec Capote et Harnais doubles et simples.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine

**UNE MAISON**

Rue de la Grise, n<sup>o</sup> 7.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (43)

**LIQUIDATION**

Pour cause de fin de bail

Et cessation de commerce

Pianos, Musique, Instruments

Maison LÉONARD FISCHER

Rue d'Orléans, 49,

**S A U M U R**

**INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites**

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

**A. PRADEAU**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue de la Tonnelle.

**CIDRES**

De Bretagne et de Normandie

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés.

S'adresser route de Rouen, n<sup>o</sup> 21 bis. (43)

**UN NOTAIRE** d'un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur demande un **Clerc au courant d'une étude.**

**MAGASIN & CHAMBRES**

A louer présentement,

Rue du Portail - Louis, n<sup>o</sup> 28.

S'adresser à M. COLIN-BODÈRE qui l'habite. (4004)

ON DEMANDE une **Jeune Fille** sachant coudre, repasser, et un peu de cuisine, pour être domestique dans une maison aux environs de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

**Cours de Taille**

Et de VITICULTURE

Faits par Émile CHERIN

S'adresser à M. CHERIN, rue de Poitiers, 34, Saumur.

Ancienne Maison LAPLAGE & LEFEVRE

**PRÊTS** HYPOTHÉCAIRES

sur Titres et toutes autres Garanties Mobilières et Immobilières. Achats de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits successifs, Opérations sur Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitiaux. SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C<sup>m</sup> 9, rue de Beaujolais (Palais-Royal), Paris

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET - BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

**Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.**

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**M. VICTOR COUÉ**

A l'honneur d'informer sa belle et nombreuse clientèle que depuis le 1<sup>er</sup> JANVIER 1890,

**SA MAISON DE PHOTOGRAPHIE**

est transférée rue d'Orléans, 57.

**AVIS TRÈS IMPORTANT**

Ne pas confondre avec la maison de photographie d'en face qu'il occupait précédemment. (4)

**LE MEILLEUR PRÉSERVATIF DE L'INFLUENZA**

**Rhums naturels**

IMPORTÉS DIRECTEMENT PAR

**L'ÉPICERIE PARISIENNE**

**IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

RHUM vieux de la Martinique.....	2 fr. le litre
— Sainte-Lucie.....	2 50 —
— vieux de la Jamaïque.....	3 » —
— très vieux.....	4 » —
— Grenade (qualité sans rivale).....	5 » —

**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

68, Quai de Limoges

**SAUMUR**

**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**PARIS — SAUMUR — BORDEAUX**

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25				
Chartres	6 »	9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33		
Château-du-Loir	10 13	12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50		
Noyant-Méon	11 20		1 7	3 8	7 40	1 13	5 54		
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49		6 4		
Vernantes	11 43			3 30	8 »		6 13		
Blou	11 54			3 41	8 10		6 23		
Vivry	12 2			3 49	8 17		6 31		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15		1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41		7		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41			4 34	8 51		7 11		
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30		6 50	
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43		7 3	
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49		7 9	
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11 1		4 37	8 56		7 17	
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars		11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort			3 58	4 30	8 42		4 31	5 20	10 32
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54

**BORDEAUX — SAUMUR — PARIS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40	8 20			3
Saintes				7 15	9 9		11 39	6 43
Niort				9 32	10 55	2 5	5 30	8 29
Thouars		6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18			2 50	5 18	9 41	
Chacé-Varrains	10 7	7 27			2 57	5 26	9 49	
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 31	9 55	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin	3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20		
Nantilly (départ)		7 38	11 36		3 3	5 33		
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11 7	11 53
Vivry	8 10	12 10		3 27	5 59			
Blou	8 19	12 19		3 35	6 8			
Vernantes	8 32	12 33		3 46	6 20			
Linières-Bouton	8 45	12 46		3 57	6 32			
Noyant-Méon	8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	1 12
Château-du-Loir	10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Chartres	2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05
Paris	5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

**SAUMUR — BOURGUEIL**

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12 3	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

**POITIERS — MONTEUIL — DOUÉ — ANGERS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Moncontour	7 41	10 48	2 27		
Loudun	8 41	1 46	3 4		
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38		
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
la Vaudelay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Montreuil	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Martigné	9 12	11 45	9 50	7 10	
Angers					

**ANGERS — DOUÉ — MONTEUIL — POITIERS**

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
la Vaudelay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

**LIGNE D'ORLÉANS**

**NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS**

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Mérité	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 16	1 15	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 14	5 46		